



Réunion ordinaire du conseil municipal de la ville de Bouctouche

PROCÈS-VERBAL

le mardi 18 septembre 2018

19 h 00

salle du conseil

- Présence :**
- Roland Fougère, maire**
 - Pauline Hébert, maire suppléante**
 - Mike LeBlanc, conseiller**
 - Raymond Poirier, conseiller**
 - Emilie Doiron Gaudet, directrice générale et greffière par intérim**
 - Joanne Savoie, greffière adjointe**
 - Mauril Bastarache**
 - René Cormier, entrepreneur**
 - Alexandre Boudreau, journaliste, L'Étoile**
 - Douze (12) autres personnes présentes**
- Absent :**
- Oscar LeBlanc, conseiller**

1. Ouverture officielle de la séance.

Le maire, Roland Fougère, ouvre officiellement la séance à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Adoption de l'ordre du jour.

18-175 : MIKE LEBLANC / RAYMOND POIRIER

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Divulcation de conflit d'intérêt.

Aucun conflit d'intérêt n'est signalé.

4. Adoption des procès-verbaux de la réunion du 21 août 2018(ordinaire) et du 7 septembre 2018(extraordinaire).

18-176 : PAULINE HÉBERT / MIKE LEBLANC

que l'on adopte les procès-verbaux de la réunion du 21 août 2018(ordinaire) et du 7 septembre 2018(extraordinaire) tels que présentés.

ADOPTÉE

5. Correspondances

North Shore Regiment – Lettre concernant la Campagne de financement du North Shore Regiment pour la Commémoration du 75^e Anniversaire du Jour J en 2019.

CDR - Acadie – Invitation à la 14^e assemblée générale annuelle dans le cadre d'un forum de concertation en développement coopératif les 26 et 27 octobre prochain à Moncton.

CBDC Kent – Renouvellement de cotisation de membre pour l'année financière 2018-2019.

Corps Canadien des Commissionnaires, NB et I.P.É. – Lettre indiquant qu'ils sont disponibles pour une rencontre afin de discuter en détail leurs services et comment ils peuvent apporter un atout aux municipalités.

Benoit Bourque – Dépliant, candidat Kent-Sud pour le Parti Libéral.

Ricky Gautreau – Dépliant, candidat Kent-Sud pour le Parti Progressiste-Conservateur.

Ricky Gautreau – Lettre aux électeurs et électrices du candidat PC Kent-Sud .

Interventions publiques.

Monsieur Mauril Bastarache fait part que depuis quelques années, il essaye d'avoir la glace pour les jeunes à un meilleur taux lorsque celle-ci n'est pas louée. Il indique que d'obtenir plus de glace permettrait de développer les jeunes de la région. Il démontre un plan pour louer la glace par station à 10\$/personne lorsque celle-ci n'est pas réservée.

Le maire remercie et félicite Monsieur Bastarache pour sa présentation.

6. **Rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et d'urbanisme, le maire Roland Fougère.**

a. **Département d'aménagement de Kent.**

1. **Rapport du département d'aménagement de Kent.**

	2018			2017		
	Valeur	Taux	Permis	Valeur	Taux	Permis
Janvier	10,000.00 \$	50.00 \$	2	0.00 \$	0.00 \$	0
Février	22,000.00 \$	97.00 \$	1	5,000.00 \$	25.00 \$	1
Mars	20,000.00 \$	145.00 \$	1	0.00 \$	0.00 \$	0
Avril	366,000.00 \$	2,125.00 \$	3	187,900.00 \$	1,043.00 \$	5
Mai	347,000.00 \$	2,105.00 \$	5	31,000.00 \$	180.00 \$	6
Juin	176,000.00 \$	920.00 \$	8	531,000.00 \$	3,013.00 \$	7
Juillet	47,000.00 \$	196.00 \$	4	589,000.00 \$	3,480.00 \$	6
Août	843,000.00 \$	4,925.00 \$	5	40,000.00 \$	165.00 \$	3
Septembre	0.00 \$	0.00 \$	0	5,000.00 \$	25.00 \$	1
Octobre	0.00 \$	0.00 \$	0	386,000.00 \$	2,260.00 \$	4
Novembre	0.00 \$	0.00 \$	0	3,028,000.00 \$	18,124.00 \$	4
Décembre	0.00 \$	0.00 \$	0	50,000.00 \$	265.00 \$	1
Total	1,831,000.00 \$	10,563.00 \$	29	4,852,900.00 \$	28,580.00 \$	38

b. **Adoption du rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et d'urbanisme, le maire Roland Fougère.**

18-177 : MIKE LEBLANC / PAULINE HÉBERT

que l'on adopte le rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et d'urbanisme.

ADOPTÉE

7. Rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection, le conseiller Oscar LeBlanc.

Suite à l'absence du conseiller Oscar LeBlanc, le maire Fougère lit son rapport.

a. Rapport du chef pompier pour le mois d'août 2018.

Rapport Mensuel pour incendies

	2018	2017
Janvier	14	17
Février	3	7
Mars	6	8
Avril	4	6
Mai	10	12
Juin	14	4
Juillet	11	6
Août	9	14
Septembre	0	15
Octobre	0	8
Novembre	0	6
Décembre	0	12
Total:	71	115

La maire suppléante indique qu'il y a encore des gens qui stationnent en avant des portes et contre les trottoirs ici au Centre J. K. Irving. La directrice générale par intérim va faire placer des enseignes de Stationnement interdit à ces endroits.

b. Adoption du rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection, le conseiller Oscar LeBlanc.

18-178 : PAULINE HÉBERT / MIKE LEBLANC

que l'on adopte le rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection.

ADOPTÉE

8. Rapport du directeur du département des transports, le conseiller Raymond Poirier.

a. Ministère des Transports et Infrastructure – demande – priorités pour 2019 – programme quinquennal.

18-179 : RAYMOND POIRIER / MIKE LEBLANC

que les priorités pour le programme quinquennal soient :

Première priorité: en 2019, il est proposé:

De réasphalter la route 134 (rue Évangéline) à partir du Centre Communautaire de Bouctouche (70 rue Évangéline) jusqu'au 125 rue Évangéline pour une distance approximative de 800 mètres, et incluant l'épaulement de la route, l'excavation des fossés et la restauration des propriétés. Le coût total approximatif de ce projet est de 262 000,00\$ (TVH nette) et la contribution de la Ville sera de 15%. Le financement demandé au MTINB est donc de 85% des coûts du projet, soit un montant approximatif de 223 000,00\$.

Deuxième priorité: en 2020, il est proposé :

De réasphalter la Route 134 (rue Évangéline) à partir du 125 rue Évangéline jusqu'au 151 rue Évangéline (limite nord de la ville) pour une distance approximative de 400 mètres, et incluant le remplacement d'un ponceau, l'épaulement de la route, l'excavation des fossés et la restauration des propriétés. Le coût total approximatif de ce projet est de 179 000,00\$ (TVH nette) et la contribution de la Ville sera de 15%. Le financement demandé au MTINB est donc de 85% des coûts du projet, soit un montant approximatif de 153 000,00\$.

Troisième priorité: en 2021, il est proposé :

D'améliorer le système d'égout pluvial de la Route 515 (boulevard Irving) à partir de la rue Industrielle jusqu'au point de décharge vers la rivière Bouctouche, pour une distance approximative de 400 mètres, et incluant la restauration de la route et de la propriété. Le coût total approximatif de ce projet est de 437 000,00\$ (TVH nette) et la contribution de la Ville sera de 15%. Le financement demandé au MTINB est donc de 85% des coûts du projet, soit un montant approximatif de 372 000,00\$.

Quatrième priorité: en 2022, il est proposé:

De réasphalter la route 134 (rue Acadie) à partir du chemin Ryan jusqu'au pont de la petite rivière Bouctouche pour une distance approximative de 1,4 kilomètre et incluant l'épaulement de la route (là où nécessaire). Le coût total approximatif de ce projet est de 463 000,00\$ (TVH nette) et la contribution de la Ville sera de 15%. Le financement demandé au MTINB est donc de 85% des coûts du projet, soit un montant approximatif de 394 000,00\$.

Cinquième priorité: en 2023, il est proposé:
De réasphalter la Route 515 (boulevard Irving) à partir du Centre culturel jusqu'à la rue Mills pour une distance approximative de 1,0 kilomètre. Le coût total approximatif de ce projet est de 280 000,00\$ (TVH nette) et la contribution de la Ville sera de 15%. Le financement demandé au MTINB est donc de 85% des coûts du projet, soit un montant approximatif de 238 000,00\$.

ADOPTÉE

b. Soumissions – Déblaiement de la neige dans divers stationnements.

La directrice générale par intérim démontre aux membres du conseil et aux membres du public un tableau contenant les différentes soumissions reçues pour le déblaiement de la neige dans divers stationnements. Le conseiller Poirier fait part des prix des sept soumissionnaires qui ont soumissionné pour déblayer soit un, deux, trois ou pour les huit stationnements. Il indique que Twin River Timber Inc. a été le plus bas soumissionnaire pour tous les huit stationnements.

18-180 : MIKE LEBLANC / PAULINE HÉBERT

que l'on accepte la soumission la plus basse pour le contrat de Déblaiement de la neige dans divers stationnements, soit celle de la compagnie Twin River Timber Inc. au montant de trente-neuf mille dollars (39 000\$) par an plus TVH pour la période du 1^{er} novembre 2018 au 31 octobre 2021.

ADOPTÉE

c. Soumissions – Enlèvement de la neige et de la glace - routes municipales.

Le conseiller Raymond Poirier souligne que la Ville de Bouctouche a reçu trois soumissions pour le contrat de l'Enlèvement de la neige et de la glace des routes municipales pour la période du 1^{er} novembre 2018 au 31 octobre 2021, soit :

<u>Prix avec achat du sel</u>			
TVH non comprise	<u>2018-2019</u>	<u>2019-2020</u>	<u>2020-2021</u>
Twin River Timber Inc.	229 900\$	229 900\$	229 900\$
Warren Ready Mix Ltd.	369 800\$	391 200\$	411 500\$
Ste-Anne Enterprises Ltd.	329 900\$	329 900\$	329 900\$
<u>Prix sans l'achat du sel</u>			
TVH non comprise	<u>2018-2019</u>	<u>2019-2020</u>	<u>2020-2021</u>
Twin River Timber Inc.	183 900\$	183 900\$	183 900\$
Warren Ready Mix Ltd.	344 500\$	366 700\$	386 000\$
Ste-Anne Enterprises Ltd.	274 900\$	274 900\$	274 900\$

18-181 : RAYMOND POIRIER / MIKE LEBLANC

que l'on accepte la soumission la plus basse pour le contrat d'Entretien d'hiver – Enlèvement de la neige et de la glace des routes municipales avec l'achat du sel, soit celle de la compagnie Twin River Timber Inc. au montant de deux cent vingt-neuf mille neuf cents dollars (229 900\$) par an plus TVH pour la période du 1^{er} novembre 2018 au 31 octobre 2021.

ADOPTÉE

d. Suivi - demande de la Fédération des VTT du Nouveau-Brunswick Inc.

La directrice générale par intérim fait part qu'elle a vérifié auprès de quelques municipalités qui ont donné accès aux VTT de circuler sur leurs rues pour voir les conditions qu'elles ont imposées. Les conditions sont de mettre la limite de vitesse à 30km/h, donner accès aux VTT de 7h jusqu'à 23h et des amendes de 100\$ à ceux qui ne respectent pas les conditions de l'arrêté municipal. Aussi, elle ajoute qu'environ la moitié de ces municipalités avaient fait des réunions publiques pour démontrer de la transparence et voir les préoccupations des gens.

Le conseil suggère de faire une réunion publique et d'inviter la population, la GRC ainsi que le président de la Fédération des VTT pour informer les

gens. En plus, le maire demande d'avoir des pancartes démontrant les rues concernées.

e. Remplacement du mur de soutènement - rue de l'Église.

La directrice générale par intérim fait part qu'au mois d'août dernier, le mur de soutènement entre la rue de l'Église et le stationnement en arrière de l'église s'est effondré. Selon la firme d'ingénierie Crandall Engineering Ltd., il est possible de reconstruire le mur de soutènement pour un montant d'environ 105 000\$. La deuxième option serait d'enlever une partie du stationnement de l'église et ajuster en fonction à ne pas reconstruire le mur de soutènement pour un montant d'environ 59 200\$.

18-182 : RAYMOND POIRIER / MIKE LEBLANC

que l'on aille avec la deuxième option de ne pas reconstruire le mur de soutènement mais d'ajuster en fonction pour un montant de 59 161,29\$, et ce, si le diocèse n'a pas d'objection de perdre une partie du stationnement de l'église, sinon que l'on fasse reconstruire le mur de soutènement pour un montant de 104 786,29\$.

ADOPTÉE

f. Adoption du rapport du directeur du département des transports, le conseiller Raymond Poirier.

18-183 : RAYMOND POIRIER / PAULINE HÉBERT

que l'on adopte le rapport du directeur du département des transports.

ADOPTÉE

9. **Rapport de la directrice du département de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement, la maire suppléante Pauline Hébert.**

a. **Montant perçu des taxes d'eau & d'égouts en 2018.**

Rapport Mensuel des montants perçus des taxes d'eau et d'égouts

	EAU & ÉGOUTS	
	2018	2017
Janvier	59,256.20 \$	73,882.98 \$
Février	127,074.18 \$	91,375.97 \$
Mars	266,149.23 \$	266,882.00 \$
Avril	59,550.18 \$	44,289.19 \$
Mai	29,319.47 \$	19,836.01 \$
Juin	10,412.43 \$	48,898.57 \$
Juillet	5,991.26 \$	7,378.22 \$
Août	1,773.74 \$	10,366.82 \$
Septembre	0.00 \$	4,540.99 \$
Octobre	0.00 \$	42,444.42 \$
Novembre	0.00 \$	8,896.78 \$
Décembre	0.00 \$	2,270.41 \$
Total	559,526.69 \$	621,062.36 \$

b. **Demande - branchement eau - 1 rue Carroll.**

La municipalité a reçu une demande du propriétaire de 1 rue Carroll pour faire brancher sa future maison au système d'eau municipal. La directrice générale par intérim explique qu'il va falloir traverser la ligne d'eau pour se rendre à la ligne de propriété. La Ville de Bouctouche a reçu un seul prix pour faire ces travaux qui consistent à traverser la ligne d'eau et réparer le trottoir, etc.

18-184 : PAULINE HÉBERT / MIKE LEBLANC

que l'on accepte le prix de Rebcu Trucking pour faire traverser la ligne d'eau au coin de la rue McLaughlin et Carroll pour un montant de onze mille trois cent dollars (11 300\$) plus TVH à condition qu'une maison soit installée ou construite sur ce lot.

ADOPTÉE

c. Déchets Résidentiel - Municipal reçus (en tonnes).

	Eisipogtog First Nation Band		Boucouteche		St-Antoine	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Janvier	30.42	46.04	54.75	48.96	36.25	34.83
Février	21.96	36.70	43.96	38.68	23.91	23.81
Mars	22.94	35.64	43.35	49.82	23.80	24.63
Avril	32.67	47.56	44.54	46.20	33.52	26.65
Mai	31.10	46.14	103.60	108.34	60.14	61.93
Juin	23.75	35.19	46.61	51.63	28.30	30.40
Juillet	35.01	42.55	49.87	46.39	34.31	30.04
Août	29.17	41.87	57.82	61.15	29.39	29.41
Septembre	0.00	44.73	0.00	47.20	0.00	28.55
Octobre	0.00	35.03	0.00	81.51	0.00	54.94
Novembre	0.00	29.75	0.00	52.66	0.00	29.62
Décembre	0.00	28.44	0.00	42.90	0.00	27.24
Total:	227.02	469.64	444.50	675.44	269.62	402.05

d. Mise à jour.

La maire suppléante fait part que l'assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce Kent-Sud aura lieu demain soir à la Salle Guy A. Richard. Elle souligne le succès de la marche Parkinson du dimanche 9 septembre dernier. Aussi, elle indique que l'ouverture de l'Écofestival sera ce vendredi soir le 21 septembre.

e. Adoption du rapport de la directrice du département de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement, la maire suppléante Pauline Hébert.

18-185 : PAULINE HÉBERT / RAYMOND POIRIER

que l'on adopte le rapport de la directrice du département de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement.

ADOPTÉE

10. Rapport du directeur du département des loisirs, sports et affaires culturelles, le conseiller Mike LeBlanc.

a. La Bibliothèque publique Gérald-Leblanc.

Le conseiller Poirier indique qu'ils n'ont pas eu de réunion récemment du Comité de la Bibliothèque publique Gérald-Leblanc.

b. Le Forum de Bouctouche et Centre J. K. Irving.

1. Mise à jour.

Le conseiller Mike LeBlanc fait part que la partie des Wildcats au Centre J. K. Irving dimanche dernier était très bien. Pour ce qui est d'avoir le hockey senior à Bouctouche, il ne pense pas que la ligue va opérer cette saison donc les JC's ne vont pas jouer cet hiver.

c. Adoption du rapport du directeur du département des loisirs, sports et affaires culturelles, le conseiller Mike LeBlanc.

18-186 : MIKE LEBLANC / RAYMOND POIRIER

que l'on adopte le rapport du directeur du département des loisirs, sports et affaires culturelles.

ADOPTÉE

11. Décision(s) découlant du point Correspondances / interventions publiques.

Le conseil va discuter avec le directeur des loisirs et des immeubles de la demande de Monsieur Mauril Bastarache d'obtenir la glace pour les jeunes à un meilleur taux lorsque celle-ci n'est pas louée avant de prendre toute décision.

12. Affaires nouvelles.

Aucune discussion.

13. Levée de l'assemblée.

18-187 : MIKE LEBLANC

pour la levée de l'assemblée à 20h05.

ADOPTÉE